

PROGRAMME DES FORMATIONS 2025

Toutes nos formations se réalisent de préférence en intra et à partir de vos outils. Elles ne peuvent dépasser des groupes de 10 personnes. Un devis personnalisé selon le niveau de compétence à acquérir et l'expression de vos besoins est requis.

Solucea est en capacité de construire une offre de formation sur mesure indépendamment de nos propositions du catalogue. Merci de nous consulter.

Indicateurs de performances :

- Taux de satisfaction des stagiaires : en cours
- Moyenne obtenue par les stagiaires au contrôle de connaissance : en cours

Département gestion comptabilité

- Initiation à la comptabilité générale
- Complément initiation à la comptabilité générale
- Préparer et présenter un dossier de financement à ses banquiers, à des investisseurs
- Initiation au logiciel EXCEL
- Les bonnes pratiques pour optimiser l'usage du logiciel comptable QUADRA
- Spécificités comptables des entreprises bars, tabacs, presse et jeux

Département Ressources humaines

- Initiation SILAE / OPEN PAYE
- Aspects juridiques de la fonction RH, créer ces outils de pilotage
- Initiation aux logiciels GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- Droit social : les bases et rapprochement comptable

Département Management et Stratégie

- Manager une équipe au quotidien : principe de la gestion de projets, gérer la contradiction, assoir son autorité en évitant les écueils de l'autoritarisme.
- Elaborer et déployer le plan stratégique de votre groupe.
- Méthodologie de calcul de prix de revient

Màj 30/06/2025

Initiation à la comptabilité générale

DUREE :

En intra : 2 journées x 7 heures soit 14 heures
Sur nos sites :

COUT :

Cout : 1000 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500€ HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux comptables, employé comptable, aide-comptable débutant.
Au maximum 10 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Optimiser l'organisation comptable.
Utiliser le plan de comptes et déterminer l'imputation comptable.
Comptabiliser des opérations courantes d'achats, ventes, trésorerie et OD.
Se repérer dans les documents comptables : grand livre et balance.
Effectuer des contrôles comptables de base.
Traiter et comptabiliser la TVA.
Comprendre le bilan, le compte de résultat

PROGRAMME :

Utiliser le plan comptable : structure et organisation, comptes de bilan et comptes de gestion.

Comptabiliser les écritures : Notion de débit et crédit, démarche d'enregistrement des écritures.

Contrôler et comptabiliser les factures d'achats, de vente, de banque et opérations diverses.

Maîtriser les règles et enregistrer la TVA : TVA sur les débits et sur les encaissements.

Se repérer dans l'organisation comptable : l'enregistrement au journal, report au grand livre, balances des comptes.

Découvrir la logique du bilan : l'équilibre des emplois et ressources.

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, travaux de groupe et partage d'expérience, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Complément initiation à la comptabilité générale

DUREE :

En intra : 1 journée x 7 heures soit 7 heures
Sur nos sites :

COUT :

Cout : 500 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500€ HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux comptables, employé comptable, aide-comptable débutant.

Au maximum 10 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGEES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Optimiser l'organisation comptable.

Utiliser le plan de comptes et déterminer l'imputation comptable.

Se repérer dans les documents comptables : grand livre et balance.

Effectuer des contrôles comptables de base.

Comprendre le bilan, le compte de résultat

PROGRAMME :

Intégrer les notions de période, de charges et de produits, d'amortissement, logique des stocks et variation.
Réaliser la clôture des comptes : opérations de clôtures (amortissement, provision), lettrage des comptes et rapprochement.

Comprendre le bilan et le compte de résultat.

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, travaux de groupe et partage d'expérience, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Préparer et présenter un dossier de financement à ses banquiers, des investisseurs

DUREE :

En intra : 2 journées x 7 heures soit 14 heures
Sur nos sites :

COUT :

Cout : 1 100 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500€ HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux Chefs d'entreprise de taille PME, Chef de service, Manager de centre de profit, encadrement intermédiaire

Au maximum 5 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Connaître les mécanismes de financement des entreprises.

Savoir présenter un dossier de financement d'un investissement, d'une demande de subvention ou d'un rachat d'entreprises.

Savoir respecter les règles et les grands équilibres exigés par les institutions financières.

PROGRAMME :

Jour 1 :

Les solutions aux besoins de financement de l'entreprise et les garanties afférentes :

- Le financement en fonds propres
- Le financement en quasi-fonds propres
- Les prêts bancaires
- Le crédit-bail et les contrats apparentés
- La mobilisation de créances commerciales
- Les crédits de trésorerie

Les acteurs du financement :

- Les acteurs publics du financement : la Banque de France, la Caisse des Dépôts, BPI France
- Les acteurs privés du financement : les établissements de crédit et sociétés de financement, les sociétés d'assurance, le capital investissement, les acteurs du micro-crédit, les acteurs du financement participatif, les marchés financiers...

Les normes et ratios de sécurité exigés par les banques :

- Le positionnement des banques au regard du métier et à la personnalité de l'entrepreneur emprunteur.
- Règles et ratios à respecter pour réussir sa présentation.

Jour 2 :

Comment construire son dossier de financement ?

- Savoir exposer ses besoins : Identification des besoins financiers, entretien, formalisation d'une synthèse.
- Savoir justifier de ces besoins : Analyse financière de l'entreprise, mesurer et expliquer les performances (analyses pluriannuelle, comparative, bilantielle, analyse de flux, cotation, notation).
- Savoir choisir le mode de financement de plus adapté : entre les différentes solutions financières (emprunt, crédit-bail, location financière, capital, obligations...) et savoir arbitrer la solution la plus adéquate proposée par les différents partenaires financiers
- L'élaboration d'un plan d'affaires : présentation des missions d'accompagnement et réalisation de l'information financière.
- Le montage du dossier de financement : financement par la dette et financement par fonds propres.

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, support du cours

Outils pédagogiques : questionnaires et diagnostics, dossiers modélisés de demande de financement, plateforme téléphonique, moteurs de recherche, carnet d'adresses des acteurs du financement.

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Initiation au logiciel EXCEL

DUREE :

En intra : 1 journée x 7 heures
Sur nos sites :

COUT :

Cout : 800 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500€ HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux comptables, employé comptable, aide-comptable débutant.
Au maximum 10 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Gagner en productivité dans l'élaboration d'un fichier Excel
Savoir extraire des données de fichiers complexes.

PROGRAMME :

Raccourcis et fonctionnalités :

Transformer les FEC en balance et grand livre.
Formule gauche droite
Traiter un CSV
Raccourcis clavier
Formules classiques (arrondis...)
Recherche horizontale / verticale
Transformation données en nombre

Fonctions avancées :

Savoir extraire un fichier et le transformer en format Excel.
Faire un tableau croisé dynamique
Formule avec tableau croisé dynamique
Formule Si et multiple de « Si »
Tri complexe
Concaténer les données d'un fichier
Problème à retrouver automatiquement le fichier excel du publipostage
Construire une trame automatisée pour un export de ventes.

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants
Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, travaux de groupe et partage d'expérience, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.
Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.
Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.
Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.
Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68
Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

QUADRA : les bonnes pratiques pour optimiser l'usage du logiciel comptable

DUREE :

En intra : 1/2 journée x 3.5 heures soit 3.5 heures

Sur nos sites ou chez le client

COUT :

Cout : devis sur demande

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux comptables, employés comptables et assistants comptables.

Au maximum 10 personnes d'une même structure.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Connaissances de la comptabilité générale

PRE REQUIS :

Connaissances des fonctions basiques de QUADRA

OBJECTIFS :

Augmenter la productivité du stagiaire par la maîtrise des fonctions avancées.

PROGRAMME :

Connaître les raccourcis pour optimiser la saisie des pièces comptables
Simplifier la révision en intégrant des pièces justificatives utiles et les libellés
Savoir paramétrer le calcul de la TVA pour l'automatiser
Opérer des lettrages efficaces
Mettre en veille des notes « Alertes »
Gérer les importations d'informations via Excel
Transformer les FEC en balance et grand livre,
Maîtriser la module « immobilisation »
Maîtriser le module « emprunt »
Utiliser les fonctions « listes »

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants
Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation sur le logiciel, dialogue entre intervenant et participant pendant la formation afin de recueillir les besoins, support de formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Test de connaissances en préalable de la formation.
Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.
Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.
Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.
Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68
Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.
Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

SPECIFICITES COMPTABLES DES ENTREPRISES BARS, TABACS, PRESSE ET JEUX

DUREE :

En intra : 1/2 journée x 3.5 heures soit 3.5 heures
Sur nos sites ou chez le client

COUT :

Cout : devis sur demande

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux comptables, employés comptables et assistants comptables.
Au maximum 10 personnes d'une même structure.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Connaissances de la comptabilité générale.

PRE REQUIS :

Savoir se repérer dans les documents comptables : grand livre et balance.
Avoir des notions sur les spécificités du secteur.

OBJECTIFS :

Connaître la réglementation spécifique et les obligations en matière de débit de boissons et de tabacs.
Connaître les particularités sociales des exploitants et des salariés des entreprises de bar, tabac et jeux.
Maîtriser la comptabilisation des spécificités de ce secteur d'activités.
Savoir réviser les comptes et établir les déclarations fiscales

PROGRAMME :

Connaître les formes juridiques d'exploitation et la réglementation des produits : débit de boissons, presse, bar, jeux, timbres.

Traduire l'activité en terme de plan comptable et de mode de comptabilisation (particularités de la comptabilisation des cartes téléphoniques et des paris PMU/FDJ)

Savoir comptabiliser les commissions

Connaître les particularités sociales de la convention collective des HCR

Savoir letterer les comptes 467 et comptes de stocks

Maîtriser la caution EDC

Savoir gérer le crédit de stock tabac (problématique du tabac dépannage)

Savoir récupérer les documents (Logista etc..) et gérer les extractions (Strator etc...)

Réviser les comptes :

- Un préalable à l'établissement des comptes annuels et des déclarations fiscales
- L'établissement des déclarations fiscales

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation sur le logiciel, dialogue entre intervenant et participant pendant la formation afin de recueillir les besoins, support de formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Test de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

GESTION DE LA PAIE : Initiation au logiciel SILAE

DUREE :

En intra : 1 journées x 7 heures soit 7 heures
Sur nos sites ou chez le client

COUT :

Cout : 700 euros HT + déplacements + Repas

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux dirigeants, Directeurs ou responsable des Ressources Humaines, Chargés des Ressources Humaines, Gestionnaires de paies.

Au maximum 3 personnes d'une même structure.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGES :

Connaissances en droit social.

PRE REQUIS :

Disposer d'un accès sur le logiciel de paie et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Appréhender le logiciel de paie afin d'être autonome pour réaliser la création d'une société, les bulletins de salaire, les DSN et les événements courants (arrêts, solde de tout compte...)

PROGRAMME :

Présentation du logiciel.

Présentation détaillée des menus et de la fiche société/établissement.

Présentation détaillée et paramétrage des fiches salariés.

Présentation détaillée des organismes et des fiches paramétrage

Présentation détaillée des taux pour les différents organismes sociaux et création de taux personnalisés

Présentation détaillée des primes et des éléments variables et création de primes et d'éléments variables personnalisés

Présentation détaillée de la création des bulletins de salaire

Traiter les événements courants (saisie des absences, traitement des DSN évènementiels, la sortie du salarié)

Edition des bulletins et envoi sur coffre numérique ou autre plateforme.

Préparation et envoi de la DSN mensuelle.

Préparation des autres déclarations sur net entreprise.

Présentation des différents outils du logiciel (aides, documentation...).

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation sur le logiciel, dialogue entre intervenant et participant pendant la formation afin de recueillir les besoins, support de formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Aspects juridiques de la fonction RH. Créer des outils de pilotage.

DUREE :

En intra : 1 journée x 7 heures
Sur nos sites ou chez le client

COUT :

Cout : 800 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 1 300
€ HT pour les suivants

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux Chefs d'entreprise de taille PME, Chef de service, Manager de centre de profit, encadrement intermédiaire

Au maximum 5 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Sensibiliser au contexte juridique du droit du travail dans le secteur privé

Connaître l'essentiel et les particularités des conventions collectives traitées

Comprendre les mécanismes de la paie : calcul des charges sociales obligatoires et facultatives

Comprendre le formalisme du contrat de travail

Savoir gérer les aléas du contrat de travail : absence, congé maladie, embauche départ...

PROGRAMME :

Le cadre juridique :

- Les sources du droit du travail :
Volatilité et insécurité relatives au droit du travail et son interprétation
Hiérarchie des textes : loi, décret, conventions collectives,
Importance de la Doctrine et de la Jurisprudence,
Les sources internes et professionnelles : règlement intérieur, accord d'entreprise, les usages.
Une organisation originale des institutions : le principe de la parité au tribunal des prud'homme, santé, formation....

Pratique : Savoir chercher l'information
 Savoir analyser l'information
 Se prémunir par la constitution de dossiers par typologie d'évènements
- Particularités de votre convention collective :

Pratique : Organiser la veille juridique
 Anticiper ou accompagner les évolutions du droit (ex pénibilités)

Les mécanismes de la paie :

- Distinction charges sociales salariales/patronales
- Les charges obligatoires
- Les charges facultatives
- Installer un dossier de paie : les paramétrages

Le formalisme du contrat de travail :

- Conclusion du contrat de travail (avant l'embauche, les différentes formes du contrat CDI, CDD, temps partiel, temps complet, mentions obligatoires, validités des clauses facultatives...)
- Exécution du contrat de travail (durée du travail, aménagement du temps de travail, absences, congés payés, discipline...)

Les aléas du contrat de travail :

- Suspension du contrat de travail (maladie, accident, maternité/paternité...)
- Rupture du contrat de travail (démission, licenciement, rupture conventionnelle...)

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, travaux de groupe et partage d'expérience, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)

DUREE :

En intra : 2 journées x 7 heures soit 14 heures
Sur nos sites

COUT :

Cout : 1 600 euros HT + déplacements

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux dirigeants, Directeurs ou responsable des Ressources Humaines, Chargés des Ressources Humaines.

Au maximum 5 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Expérience de management.

PRE REQUIS :

SIRH ou logiciel de paie avec module RH.

OBJECTIFS :

Appréhender la GEPP et connaître les apports de ce dispositif.

Préparer le projet et organiser le pilotage GEPP en utilisant les différents outils de gestion et de développement des compétences.

Analyse de l'environnement et de la stratégie de l'entreprise.

Identifier les acteurs et leurs rôles afin de développer leurs compétences et leurs motivations.

PROGRAMME :

Jour 1 :

La GEPP

- Qu'est-ce que la GEPP et que peut-elle vous apporter ?
- Outil de motivation des salariés par la formation et le développement des compétences

Cadre juridique et réglementaire

- Loi et réglementation de la GEPP

Présentation des étapes clés pour mettre en place la GEPP

- Constitution d'une équipe de projet
- Communication sur le projet à mettre en place
- Les étapes clés du projet
- Définition d'un planning
- Organisation de la communication autour du projet

Analyse de l'environnement et de la stratégie de l'entreprise

- Présentation des différents outils d'analyse : FFOM (les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces), les 5 forces de Porter
- Audit de l'entreprise : identifier les opportunités et les potentiels risques

Jour 2 :

Evaluer les compétences disponibles au sein de l'entreprise et les besoins

- Compétences présentes, référentiels métiers / la bonne personne à la bonne place
- Embauches et départs à prévoir
- Mobilités internes possibles
- Outils possibles : FFOM, entretiens individuels, pyramide des âges

Analyse des écarts entre les ressources et les besoins et mise en place d'un plan d'action

- Définition du plan d'action
- Mise en place du plan d'action

Conclusion

- Lien entre GEPP et développement personnel
- Importance de la culture d'entreprise dans la mise en œuvre de la GEPP

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, exemples de situations, dialogue entre intervenant et participant pendant la formation afin de recueillir les besoins, support de formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

DROIT SOCIAL : Les bases et rapprochement comptable

DUREE :

En intra : 1 journées x 7.5 heures soit 7.5 heures
Sur nos sites ou chez le client

COUT :

Cout : devis sur demande

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux comptables et employés comptables.
Au maximum 12 personnes d'une même structure.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGEES :

Connaissances basiques en droit social.
Connaissances de la comptabilité générale.

PRE REQUIS :

Avoir déjà saisi des OD de paie
Savoir lire un tableau des charges et un livre de paie

OBJECTIFS :

Connaître les bases du droit du travail
Connaître les particularités de la PRO BTP
Pouvoir conseiller son client
Appréhender le calcul de la provision de congés payés
Comprendre l'OD de paie et pouvoir paramétrer une OD de paie dans SILAE
Savoir rapprocher la paie et la comptabilité

PROGRAMME :

Connaître les bases du droit du travail :

- Procédure d'embauche du premier salarié
- Durée maximale du travail
- Obligations sociales en fonction des seuils d'effectifs
- Différence entre conventions collectives et accords d'entreprises

Connaître les particularités de la PRO BTP

Pouvoir conseiller son client

Appréhender le calcul de la provision de congés payés

Comprendre l'OD de paie et pouvoir paramétrer une OD de paie dans SILAE

Savoir rapprocher la paie et la comptabilité

Connaître les dates de paiement de certaines cotisations (ex : taxe d'apprentissage..)

Faire cadrer le livre de paie et le tableau des charges avec la comptabilité

Gérer les écarts liés aux différents paramétrages des OD de paie (taxe apprentissage, formation continue..)

Savoir traiter les particularités de la PRO BTP

Fonctionnement de la caisse de congés payés et cotisations afférentes

Particularités du secteur (panier repas, minimum conventionnel, CIBTP, déplacement secteur...)

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation sur le logiciel, dialogue entre intervenant et participant pendant la formation afin de recueillir les besoins, support de formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Manager une équipe au quotidien

DUREE :

En intra : 2 journées x 7 heures soit 14 heures
Sur nos sites :

COUT :

Cout : 1 200 euros HT + déplacements
pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500€ HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux Chefs d'entreprise de taille PME, Chef de service, Manager de centre de profit, encadrement intermédiaire
Au maximum 5 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Différencier ses pratiques du management en fonction du profil de ses collaborateurs.
Appréhender les outils du management.
Accompagner et remotiver ses collaborateurs.
Contribuer au bien-être de ses collaborateurs pour les mobiliser et les fidéliser.
Acquérir les outils de l'autorité et déjouer ses pièges/cas d'espèces.
Faire face aux situations difficiles et gérer les conflits.

PROGRAMME :

Jour 1 :

Le leadership charismatique et managérial

- Gérer harmonieusement son statut hiérarchique : comment son leadership sans raidissement de sa crédibilité ?
- Adopter sa posture à la typologie de ses assistants.
- Pratiquer le respect et la reconnaissance au quotidien.
- Dégager une autorité bienveillante.

Les outils du management :

- Le pourquoi d'une fiche de poste
- Le pourquoi d'une fiche de fonction
- Comment concevoir une fiche de poste
- La délégation de responsabilités et en corollaire leurs contrôles
- Les leviers axés sur la récompense et la sanction

L'importance de motiver/remotiver les équipes, développer une autorité bienveillante

- Être soi-même motivé
- Bien communiquer
- Être compréhensif
- Solliciter le meilleur de chacun en demandant plutôt qu'en donnant
- Prévenir la démotivation : mesurer le moral de l'équipe
- Enrichir les tâches
- Motiver par le changement
- Reconnaître et récompenser

Management des compétences

- Adapter en permanence les ressources et les compétences des salariés : finalité, outils...
- Arbitrer entre les compétences requises et les compétences disponibles.

Communiquer au quotidien

- Technique de communication : écouter, reformuler, répondre de façon précise, concise, objective et positive.
- Conduire un entretien

Jour 2 :

Pistes pour améliorer le bien-être du collaborateur, le mobiliser et le fidéliser.

- Savoir exposer et convaincre le personnel de l'utilité de leur travail.
- La nécessité de bien communiquer : quels objectifs faut-il communiquer sur tous les sujets ?
- L'apport du RSE.

Amener un collaborateur à améliorer sa conduite (faire passer un message difficile).

Exposer à une équipe les plans d'actions de l'entreprise, savoir les faire adhérer au processus.

Manager une équipe d'anciens collègues

- Faire preuve d'authenticité dès la prise de fonction
- Maintenir l'équilibre distance/proximité
- Afficher sa détermination
- Favoriser l'implication
- Faire preuve de transparence

Gérer les phénomènes de rivalité et de clans

Gérer l'ambition des impatients !

Intervenir en situation de crise

Quelques règles à suivre en cas de conflit pour éviter une détérioration durable de la relation à l'autre

- Clarifier mon objectif
- Choisir le moment et le lieu
- Agir sur le comportement et non sur l'être
- Privilégier le « faire parler »

Chercher une solution plutôt qu'un responsable

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Elaborer et déployer le plan stratégique de votre groupe

DUREE :

En intra : 2 journées x 7 heures soit 14 heures
Sur nos sites :

COUT :

Cout : 2 500 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500€ HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux Chefs d'entreprise de taille PME, Chef de service, Manager de centre de profit, membre de comité d'entreprise ou de comité exécutif.

Au maximum 5 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Aucun

PRE REQUIS :

Disposer d'un logiciel agréé par l'administration fiscale et d'un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

Définir le plan de développement de l'entreprise à horizon court terme de 2 ans et moyen terme de 5 ans :

- Définir et formaliser les grandes orientations stratégiques
- Décliner un plan d'action par activité et par fonction
- Impliquer les collaborateurs dans l'élaboration du plan stratégique et sa déclinaison par activité et par fonction

PROGRAMME :

Jour 1 :

Initier la réflexion stratégique de l'entreprise :

- Les rôles du dirigeant et du comité exécutif.
- Les leviers de la réflexion stratégique : vision, missions, compétences.
- Les stratégies au cours du cycle de vie de l'entreprise : l'horizon stratégique.
- La démarche de la réflexion jusqu'au déploiement.

Analyser et anticiper les évolutions de l'environnement externe :

- Cycle de vie marché et cycle de vie produit.
- La concurrence élargie et les forces en puissance.
- Anticiper les évolutions macro-économiques : pertinence du modèle économique adopté.
- Intégrer la dimension RSE.
- La segmentation des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS).

Estimer les compétences clés de l'entreprise :

- Les 7 défis stratégiques de l'entreprise.
- L'analyse de la chaîne de la valeur.

Jour 2 :

Évaluer les aires de business actuelles et potentielles

- Mesurer l'attractivité du marché et les capacités de l'entreprise.
- Utiliser les matrices d'aide à la décision : BCG, Mc Kinsey et ADL.
- L'audit S.W.O.T.
- Identifier les facteurs clés de succès et les enjeux pour l'entreprise.
- La réutilisation d'un modèle économique et ses modes complexes.

Déterminer les choix stratégiques de l'entreprise :

- De l'audit S.W.O.T au choix d'axes stratégiques.
- Les 3 stratégies de M. Porter : domination par les coûts, focalisation, différenciation.
- Les stratégies de développement : croissance ; diversification.
- Quantifier les renforts sur les axes critiques.
- La problématique de la saturation d'un marché primaire : définir son expansion comme nouvel entrant.

Construire un plan d'action dans un espace-temps à définir :

- Par activités
- Par fonction
- Par objectifs

Fédérer son équipe et l'embarquer sur le projet :

- La problématique du plan d'action élaboré par la hiérarchie
- La conception décentralisée
- L'apport des commissions d'études
- La mise en place de moyens
- La mesure de l'efficacité des actions menées
- Les challenges et récompenses à organiser

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, travaux de groupe et partage d'expérience, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.

Savoir calculer ses prix de revient

DUREE :

En intra : 2 journées x 7 heures soit 14 heures
Sur nos sites ou en intra

COUT :

Cout : 1 600 euros HT + déplacements
Pour le 1^{er} inscrit d'une même entité, 500 € HT pour les suivants.

CALENDRIER : à définir avec le client

PUBLIC :

Formation destinée aux chefs d'entreprises, aux comptables, aux contrôleurs de gestion.
Au maximum 10 personnes.

NIVEAU DE CONNAISSANCES EXIGÉES :

Notions de comptabilité analytique.

PRE REQUIS :

Connaissances des PROCESS de production.

OBJECTIFS :

Auditer son modèle économique.
Choisir un postulat de gestion parmi les différentes approches.
Identifier les étapes préalables au calcul du prix de revient.
Traiter les problèmes de charges variables.
Savoir contrôler le modèle construit.

PROGRAMME :

Jour 1

Valider son marché, ses familles de produits ou de services :

Se fixer des objectifs économiques :

- Appréhender ses marges de manœuvres :
 - Selon les quantités absorbables par le marché
 - Selon la capacité d'outils de production
 - Selon le recours possible à la sous traitance (capacité ou technicité)
- Comment améliorer le process pour accroître ses marges de manœuvres :
 - En réintégrant de la sous traitance externalisée
 - Par l'investissement matériel et/ou humain
 - En simplifiant le process de production
 - Par l'innovation et la création de nouveaux produits à avantages concurrentiels améliorés

Choisir un postulat de gestion parmi les différentes approches :

- Choisir entre un calcul sur la base du coût standard ou un calcul au coût complet
- La problématique de l'actualisation des données

Les préalables du calcul des prix de revient :

Le dilemme : Choisir entre un calcul sur la base de coût standard ou un calcul au coût complet actualisé en permanence.

- Définir un standard de production qui servira de pivot à l'étude.
 - Le standard d'un coût de production théorique, probable et lissé dans le temps exige de fixer les variables sur une période dite de référence (l'année, le jour, l'heure, le volume).
Exemple : Quantités à sortir
Heures de production disponibles
- Quel outil pourrait asseoir les calculs :
 - Excel pour les petites sociétés ou pour démarrer un contrôle de gestion (avantages/inconvénients).
 - Disposer d'un ERP, indispensable pour des mises à jour instantanées et le recueil de données.
- Phaser le détail du process de fabrication :
 - Pré étude, ventes
 - Etudes et industrialisation

- Fabrication
 - Montage et pose
 - Expédition
 - SAV
- Disposer de données actualisées :
 - Méthodes d'extractions ou de collectes des données
 - Validation des données
 - Prise en compte des coûts cachés : temps de chargement, réglages, nettoyage, maintenance, pause des opérateurs.

Jour 2

L'incorporation des coûts de variables dans le calcul des prix de revient :

- Définir les sections homogènes de calcul :
 - Regrouper les détails du process de production par compartiment cohérent. Exemple : section approvisionnement reprend les coûts de stockage et les coûts d'approvisionnement.
- Définir les unités d'œuvre :

Elles doivent exprimer au plus juste l'activité de la section homogène.

Exemples :

- Section usinage sera mesurée en heures machines,
- Section emboutissage sera mesurée en nombre d'opérations.
- Section montage sera mesurée en heures opérateurs ou équipes d'opérateurs
- Section transport sera mesurée en tonnes km transportées

Connaître les gammes opératoires par produit :

Quantité, nature des matières

Recueillir les temps unitaires de fabrication...

- Par tâches selon les ordres de fabrication
- Par îlots, ateliers...

Incorporer les coûts fixes et indirects dans le calcul des prix de revient :

- Distinction entre coût fixe direct de production et indirecte de production.
Exemple : Le loyer de l'atelier = coût fixe de la production,
Coût des services administratifs (coût indirect de production).
- Identifier les coûts fixes
- Définir un mode d'imputation rationnel intégrant ses coûts fixes
- Choisir d'écarter certains coûts indirects de production (méthode du direct costing) : faut-il ventiler les frais de commercialisation ? faut il ventiler les frais généraux ?

La gestion par chantier ou par commande :

Particularités

Les correctifs à apporter aux calculs :

- La difficulté d'incorporer les frais de recherche et de développement.
- L'incorporation des coûts de prospection marketing, constitution de collection, ventes à perte pour acquérir une référence.
- Les compléments de coût pour basculer d'un amortissement comptable à un amortissement économique équivalent au coût de remplacement : problèmes des gains de performance.
- L'incorporation d'un résultat d'exploitation attendu.

Le contrôle du modèle de calcul des prix de revient :

- Rapprocher de la comptabilité générale le modèle de calcul de prix de revient pour vérifier l'intégration de tous les coûts.
- Extrapoler l'évolution des coûts selon les dimensions budgétaires et les facteurs exogènes. Exemple : hausse de la matière première, augmentation du taux de l'impôt...

Conclusion :

Connaître ses coûts : étape numéro 1 pour cheminer vers un contrôle de gestion et piloter sa croissance.
Exemple : faut-il augmenter ses prix, les volumes, sacrifier un marché, un produit...

PEDAGOGIE :

Tour de table initial : Pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : apports théoriques et mise en situation, jeu de rôle, dialogue entre intervenant et participant à l'atelier, travaux de groupe et partage d'expérience, support du cours

EVALUATION DES ACQUIS :

Tests de connaissances en préalable de la formation.

Diffusion d'un contrôle des connaissances individuelles, accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

Suivi et rappel à 6 mois par le formateur des actions menées par les stagiaires.

Délivrance d'une attestation de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Une étude de vos besoins sera réalisée afin de construire et adapter votre formation en lien avec les experts mobilisables.

Pour accéder à cette formation, merci de contacter Sabrina MOISAN par mail à contact@solucea.eu ou par téléphone au 02.96.68.06.68

Le calendrier d'intervention sera défini en fonction des disponibilités du client et du formateur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

La formation peut être organisée en intra sous réserve que les personnes en situation de handicap puissent y avoir accès.

La formation peut être également dispensée en visio.

A défaut, nous sommes en capacité de vous recevoir sur des sites sélectionnés par nos soins en fonction du nombre de participants et des personnes en situation de handicap.